

DEMANDE DE RÉINSCRIPTION DÉROGATOIRE

À PARTIR DE LA 6^E ANNÉE POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2017-2018

À retourner sous forme papier et électronique (bureau A 408 ; karine.beauvallet@dauphine.fr) avant le 22 septembre 2017 à 12h00. Pour la rentrée 2017, l'École Doctorale dématérialise ses procédures via l'outil de gestion ADUM. Le dépôt de ce dossier constitue ainsi la première étape de la procédure ; vous devrez donc obligatoirement créer un compte dans ADUM et compléter les données demandées. Votre procédure de demande de réinscription ne pourra être validée qu'après cette seconde étape (plus d'information courant juin)

NOM PATRONYMIQUE :
(Nom de jeune fille pour les femmes mariées)

PRÉNOM :

NOM MARITAL :

NE(E) LE :

ADRESSE POSTALE PERMANENTE :

TÉLÉPHONE MOBILE :

Email :

Inscrit(e) en DOCTORAT : en sciences de gestion en informatique en sciences économiques en sciences
en droit en sociologie en science politique

Date 1^{ère} inscription :

Demande d'inscription en e année

VOTRE DOSSIER DOIT COMPORTER LES PIÈCES SUIVANTES :

- Ce formulaire (obligatoirement dactylographié)
- Lettre détaillée du/de la directeur/directrice de thèse demandant la réinscription
- Lettre du/de la directeur/directrice du centre de recherches
- Lettre de motivation du/de la doctorant(e)
- État d'avancement de la thèse (plan détaillé, parties rédigées, bibliographie)
- CV Copie du dernier PV du Comité de suivi de Thèse
- Copie de la carte d'étudiant(e) de la dernière inscription
- Si cotutelle, photocopie de l'avenant en cours de validité

Cadre réservé à l'administration :

Dossier complet reçu le : /___/___/___/

Avis du/de la responsable de programme :
 favorable défavorable

Commentaires :
.....
.....

Présentation au Conseil de l'École Doctorale de Dauphine du :
/___/___/___/

Autorisation d'inscription pédagogique :
 Oui Non

En cas d'accord, l'autorisation d'inscription vous sera délivrée après validation des données saisies dans ADUM

AUCUN DOSSIER INCOMPLET OU HORS DÉLAI NE SERA TRAITÉ